

# Solidarité avec la Palestine

soirée-débat

Vendredi 27 novembre 2015

20h30

Maison pour Tous

Châteauneuf

Entrée libre

Projection du film "Palestine - la case prison"  
de Franck Salomé

Conférence-débat : "Etre Palestinien en 2015"  
par Marie-Jo Parbot, pédiatre, AFPS et Amnesty International

Lecture de poèmes palestiniens

Thé et gâteaux offerts

Ligue  
des droits de  
l'Homme



organisée par  
**La Ligue des Droits de l'Homme,**  
section de Châtelleraut

Ligue  
des droits de  
l'Homme



## Etre Palestinien en 2015

C'est le titre de la conférence-débat de Marie-Jo Parbot, médecin pédiatre du service public, membre de l'Association France Palestine Solidarité et d'Amnesty International, qui fait régulièrement des séjours à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

A la veille d'une probable troisième Intifada, devant le déni de justice frappant le peuple palestinien, Marie-Jo Parbot (qui est scénariste de BD sur Israël et la Palestine sous le nom de Roannie) témoignera des conditions invivables des citoyens palestiniens soumis à une occupation et à une colonisation israélienne qui méprisent les droits fondamentaux. Elle dira aussi la quasi absence de volonté de la Communauté internationale dont l'Union européenne et la France sont une composante majeure, d'user des leviers politiques, diplomatiques et économiques (voyez [www.madeinillegality.org](http://www.madeinillegality.org)) qui contraindraient Israël à respecter le droit international et permettraient à l'Etat de Palestine de pouvoir se déterminer librement.

Comment les citoyens peuvent-ils se faire entendre du gouvernement français et de l'Union européenne ? Voilà une question qui demande des réponses urgentes tant l'implosion du Proche-Orient se révèle ravageuse pour les peuples, les citoyens et les droits des uns et des autres. Venez proposer vos idées et vos solutions !

En première partie, le film de Franck Salomé « Palestine, la case prison » montre l'un des aspects criminels de la politique israélienne dont chaque famille palestinienne a éprouvé les redoutables effets : l'arrestation, la détention et, la plupart du temps, l'absence de procès, épouvantables mesures de coercition en violation du droit international.